

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil départemental de l'Aisne se déroulera **le lundi 8 juin 2020 à 10h**, en visioconférence.

Le Président du Conseil départemental, présidera cette session depuis l'Hôtel du Département.

Vous êtes invité(e) à assister à cette réunion en visioconférence depuis la salle des délibérations. Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence avant 5 juin à kdebacker@aisne.fr ou au 03 23 24 60 22.

A l'ordre du jour de cette réunion :

- Débat d'orientations budgétaires pour 2020 et vote des taux d'imposition,
- Soutien aux activités des secteurs touristiques et culturels dans l'Aisne,
- Appel à projets pour soutenir la vie culturelle « Retrouvez-vous dans l'Aisne – été 2020 »,
- Aide exceptionnelle aux structures organisatrices de séjours éducatifs pour les écoliers et collégiens de l'Aisne,
- « Communauté 360 » dans l'Aisne, une coopération territoriale exemplaire.